

Case N° et Dénomination des cases	Description des informations du DAU	Informations Obligatoire Facultative Interdite Automatique
A		
Bureau de dédouanement*	Bureau de Douane dans lequel la déclaration est enregistrée. A l'importation, la case est dénommée: Bureau de destination. A l'exportation : Bureau de départ	Obligatoire
Référence Douane	Numéro d'enregistrement donné automatiquement par le système	Automatique
Manifeste	Numéro de référence qui identifie le manifeste	Obligatoire
B : Segment Général (1-30)		
1- Modèle de Déclaration*	Code du Modèle de Déclaration (EX1, EX2, IM4, IM8 etc...)./.	Obligatoire
2- Exportateur *	Personne qui fait la déclaration d'exportation et qui est propriétaire de la marchandise (ou qui possède le droit d'en disposer tant que la déclaration n'est pas validée). A l'IMPORT, l'exportateur réside en dehors du pays de destination et par conséquent, ses coordonnées ne figurent pas dans la base de données douanière. Dans ce cas, les informations connues sur l'exportateur sont saisies manuellement. A l'EXPORT, les coordonnées de l'exportateur figurent dans la table de	Obligatoire

	référence ad hoc car les informations ont été stockées préalablement dans cette table. Ces coordonnées peuvent être rappelées automatiquement en utilisant le « Finder »	
3- Forme ou page	Forme ou pages Case servie automatiquement	Automatique
4- Liste de Chargement*	Nombre de listes de chargement, de manifestes ou de documents similaires	Facultative
5- Article	Nombre d'article	Obligatoire
6- Nombre de colis	Total du nombre de colis pour l'ensemble de la déclaration; les colis sont définis de telle sorte qu'ils ne peuvent être divisés sans destruction du premier emballage extérieur	Obligatoire
7- Numéro de référence	Numéro de référence de la déclaration du déclarant. Ce numéro est donné par le déclarant lui-même à partir d'un registre de ses déclarations ou en l'absence de numéro par le système SYDONIA. A partir de ce numéro, le déclarant peut retrouver une déclaration dans le système et la modifier	Obligatoire
8- Destinataire* NIF ou NIU	code génère libellé Nom et adresse des personnes habilitées ou autorisées à établir une déclaration en douane à l'importation. Ceci inclus le propriétaire des marchandises ou le consignataire des marchandises	Obligatoire
9- Responsable Financier*	Nom et adresse des personnes habilitées ou autorisées à établir une déclaration en douane à l'importation. Ceci inclus le propriétaire des marchandises ou le consignataire des marchandises	Facultative
10- Dernier Pays de provenance *	Dernier pays à partir duquel les marchandises ont été consignées avant l'importation finale	Obligatoire

11- Pays de transaction*	Pays dans lequel le contrat a été signé (Indicateur important au niveau de la valeur en douane)	Facultatif
12- Eléments de la valeur	Coûts additionnels des articles	Facultatif
13- PAC	Politique Agricole Commune (Pour les pays de l'Union Européenne)	Interdit XXXX
14- Déclarant	Déclarant en Douane; ce peut être l'opérateur économique s'il est autorisé à dédouaner ses produits ou une Agence de Dédouanement	Obligatoire
15- Pays d'exportation*	Pays à partir duquel les marchandises sont expédiées vers un ou vers d'autres pays importateurs	Obligatoire
16- Pays d'origine*	Pays dans lequel les marchandises ont été produites ou manufacturées, en application des lois tarifaires du pays, des contingents ou de toute autre mesure relative au commerce extérieur	Obligatoire
17- Pays de Destination*	Pays où la marchandise est livrée pour y être dédouanée 18	Obligatoire
18- Identité et nationalité du moyen de transport au départ	Moyen de transport utilisé au bureau de départ (Bureau de départ à l'exportation, bureau d'arrivée à l'importation)	Facultative
19- Ctr(Conteneur)	Indicateur précisant si les marchandises ont été acheminées par conteneur. Si la case est cochée, une liste conteneur s'ouvre et doit être complétée par le déclarant N : Pas de Conteneur ou O soit O : Conteneur ou 1	Obligatoire
20- Condition de livraison	Code Incoterm	Facultative
21- Identité et nationalité du moyen de transport à la frontière	Description du moyen de transport franchissant la frontière (immatriculation du camion, de l'aéronef ou du bateau...)	Facultative

22- Monnaie et montant total facturé	Montant total de la ou des factures dans la devise utilisée pour la transaction. La ligne rouge apparaissant sous cette valeur attire l'attention du déclarant sur le fait qu'il doit compléter le formulaire de la Note de Valeur	Obligatoire
23- Taux de change	C'est le taux de change applicable à la devise dans laquelle s'opère la transaction	Automatique
24- Nature de transaction	Code-2 spécifie le type de contrat/. Sous catégorie Le Code-1 et le Code-2 doivent être combinés afin d'obtenir une description complète de la nature de la transaction	Interdite XXX
25- Mode de transport à la frontière*	Code spécifiant le Mode de Transport à la frontière	Obligatoire
26- Mode de transport intérieur*	Code spécifiant le Mode de Transport utilisé sur le territoire douanier	Facultative
27- Lieu de Déchargement*	Nom du Port, de l'Aéroport, de la Gare ou d'un autre lieu où les marchandises sont déchargées du véhicule ayant effectué le transport	Obligatoire ou facultative selon la configuration des Etats
28- Données Financières et Bancaires*	Code de la Banque Bureau d'entrée* Bureau de Douane par lequel les marchandises entrent sur le territoire douanier de destination	facultatif
28- Condition de paiement *	Conditions de paiement	Obligatoire
29- Bureau d'entrée*	Bureau de Douane par lequel les marchandises entrent sur le territoire douanier de destination	Obligatoire
30- Localisation des marchandises*	Identification du lieu où se trouvent les marchandises en attente de dédouanement. Lieu auquel peuvent se rendre les services	Obligatoire

	douaniers pour effectuer un examen physique des marchandises	
--	--	--

C : Segment Article et Comptabilité

31- Colis et description des marchandises	Description suffisamment détaillée de la nature des marchandises pour les besoins douaniers, de transport et de statistiques. Le code du type de colis se choisit à partir d'une liste déroulante et sa dénomination apparaît automatiquement sur la ligne suivante	Obligatoire
32- No. Article	Numéro de série de l'article de la déclaration.	Automatique
33- Code des marchandises*	Code Nomenclature du Tarif Douanier (Système Harmonisé)	Obligatoire
34- Code Pays d'Origine*	Code permettant d'identifier le pays où les marchandises ont été produites ou manufacturées, en application des lois tarifaires du pays, des contingents ou de toute autre mesure relative au commerce extérieur	Obligatoire
35- Poids Brut	Poids (Masse) brut des marchandises incluant l'emballage mais pas le matériel de transport	Obligatoire
36- Code Préférence*	Code spécifiant qu'un Régime Particulier est appliqué à la transaction, régime permettant de bénéficier de droits préférentiels (réduits/nuls)	Facultative

37- REGIME douanier*	Code spécifiant le Régime applicable aux marchandises soumises aux contrôles de la douane	Obligatoire
38- Poids Net	Poids (Masse) nette des marchandises sans aucun emballage	Obligatoire
39- Contingent	Quotas; quand un quota est appliqué à une transaction, l'opérateur doit obligatoirement remplir le champ approprié de la déclaration. Dans un système bien conçu, lorsque le quota est épuisé, la transaction est traitée automatiquement en fonction de la réglementation en vigueur	Facultative
40- Déclaration Sommaire/ Document Précédent	Identification d'un document douanier précédent (ex : déclaration précédente ou titre de transport)	Facultative
41- Unités * Supplémentaires	Quantité de marchandises exprimée dans une unité de mesure requise les services douaniers pour des raisons tarifaires, statistiques ou fiscales	Obligatoire
42- Prix de l'article	Prix de l'article avant addition des autres coûts	Automatique
43- Méthode d'évaluation	Méthode d'évaluation utilisée : GATT	Interdit
44- Mentions Documents produits...	Identification d'un document apportant des informations complémentaires	Interdit
45- Ajustement	Taux d'ajustement. Ce taux est appliqué à la valeur douane pour obtenir la valeur statistique. Un taux de 1.5 augmente la valeur de 150%	Automatique modifie en cas de besoin
46- Valeur Statistique	Résultat de la valeur en douane multipliée par le taux d'ajustement. La valeur statistique sert de base aux calculs des droits de douanes	Automatique

47- Calcul des taxes	Les droits et taxes dus sur chaque article de la déclaration sont calculés par un système de règles de taxation et les résultats de ces calculs apparaissent dans cette case. Les règles de taxation déterminent la dénomination, la base taxable, le taux et le montant du droit ou de la taxe en question. Huit taxes peuvent ainsi être insérées dans cette case	Automatique selon les régimes douaniers
48- Compte crédit*	Cette case est utilisée pour indiquer le numéro du compte utilisé par le déclarant en cas de paiement à crédit ou en cas de prépaiement. En l'absence de code, la déclaration est payée cash	Facultatif En cas de crédit
49- Identification de l'entrepôt*	Délais Identification de l'entrepôt où la marchandise a été déposée	Facultatif : en cas de mise en entrepôt
50- Principal Obligé*	Cette case est uniquement utilisée en cas de transit. Y figure le code, le nom et l'adresse de la personne autorisée par la douane à faire du transit sous caution	Facultatif : en cas de transit
51- Bureaux de transit * et pays	Cette case est uniquement utilisée en cas de transit. Noms des bureaux de douane responsables des formalités en cours de route	Facultatif : en cas de transit
52- Garantie *	<p>Cette case est uniquement utilisée en cas de transit.</p> <p>Le numéro du compte de transit figure ici</p> <p>Bureaux de destination dans lesquels les marchandises doivent arrivées suite à une opération de transit</p>	Facultatif : en cas de transit

53- Bureaux de destination et pays*	Cette case est uniquement utilisée en cas de transit. Bureaux de destination dans lesquels les marchandises doivent arrivées suite à une opération de transit	Facultatif : en cas de transit
54- Lieu et date Bureau de départ*	Cette case doit être complétée par l'opérateur ou son représentant. Elle contient le nom de l'opérateur et la date de la déclaration	Automatique
D	Contrôle par bureau de destination Preuve que le document a bien été authentifié. La case doit être complétée par le nom de l'Agent des douanes, sa signature et le cachet du bureau.	Facultatif : en cas de transit